

- une attitude de tolérance, voire de participation a pu être obtenue de la part des élèves non-handicapés à l'égard de leurs camarades atteints d'une déficience mentale;
- cette expérience a permis d'établir des rapports plus étroits et plus directs avec les enseignants de l'école publique;
- elle est à considérer comme l'amorce d'une alternative dans le domaine de l'éducation différenciée.

b) Aspects négatifs:

L'expérience pilote a dû être interrompue pour les raisons suivantes:

- manque d'un service d'assistance suffisamment fourni en personnel qualifié;
- les deux structures - enseignement complémentaire et éducation différenciée - s'ignoraient au niveau de l'administration, au niveau des programmes et au niveau des actions pédagogiques. Ceci a entraîné la dilution des responsabilités et des retards importants dans la prise de décision;
- le personnel éducatif spécialisé n'était pas suffisamment préparé à cette tâche intégrative dans un milieu scolaire normal;
- la période de transition a été trop courte;
- la coordination entre les différents services était insuffisante.

Deuxième projet: Intégration scolaire au niveau de l'enseignement technique

Cette deuxième expérience -pilote doit être considérée comme une action à titre de démonstration servant de modèle pour des opérations extensives. Elle présente une nouvelle voie d'intégration scolaire au Luxembourg.

Groupe cible: jeunes handicapés mentaux en cours de formation professionnelle

Le projet qui s'inscrivait dans l'action pédagogique à mener